

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE
AUX DELEGATIONS.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 122 en date du 24 MAI 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements de PALMAS pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1972. - Montant du marché : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE Frs CFA (7 480 000).

ARRETE N° 123 en date du 25 MAI 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements RAVATE pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1972. - Montant du marché : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE Frs CFA (7 480 000).

ARRETE N° 182 en date du 5 JUIN 1972 portant paiement à Monsieur Paul VINSON de la somme de : 22 367 500 Frs CFA.

ARRETE N° 183 en date du 5 JUIN 1972 relatif au renouvellement des abonnements de la Commune à divers journaux et revues périodiques pour 1972.

ARRETE N° 184 en date du 7 JUIN 1972 pour la passation d'un marché de gré à gré entre la Commune de Saint-Denis et la S.O.R.A.B. pour la réalisation d'un plateau E. P. S. à la RIVIERE SAINT.DENIS. - Montant des travaux : 7 478 548 Frs CFA.

ARRETE N° 185 en date du 8 JUIN 1972 relatif au paiement à Maître Jacques MACE d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Monsieur Maxime GRONDIN. - Montant : DIX SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE Francs CFA
- 17 675 -

ARRETE N° 187 en date du 13 JUIN 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'U.M.A.B. pour la fourniture de mobiliers scolaires dans différentes écoles de la Commune. - Montant : SEPT CENT SOIXANTE NEUF MILLE CINQUANTE FRANCS CFA (769 050).

ARRETE N° 189 en date du 15 JUIN 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Cie MADECASSE COMMERCIALE pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1972. - Montant du marché : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE Frs CFA (7 480 000).

ARRETE N° 190 en date du 15 JUIN 1972 pour la passation d'un contrat entre la SOCIETE SHELL et la COMMUNE de SAINT.DENIS pour la fourniture d'essence et de gas-oil - Année 1972. - Montant de la dépense : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT UN MILLE SEPT CENTS FRANCS (7 481 700).

ARRETE N° 191 en date du 15 JUIN 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la SEGEFOM pour l'acquisition de

La dépense : SEPT MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE HUIT MILLE NEUF CENT VINGT HUIT FRANCS CFA (7 458 928).

ARRETE N° 192 en date du 15 JUIN 1972 pour la passation d'un contrat entre la SOCIETE SHELL et la COMMUNE de SAINT.DENIS pour la fourniture d'essence - Année 1971. - Montant de la dépense : NEUF CENT QUARANTE SEPT MILLE SIX CENTS FRANCS CFA (947 600).

AFFAIRE N° 193 en date du 23 JUIN 1972 pour la passation d'un marché de gré à gré entre la Commune de Saint-Denis et l'Entreprise CANADAS pour la réalisation de deux classes en surélévation à MOUFIA. - Montant des travaux : QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS CFA (4 500 000).

ARRETE N° 199 en date du 18 JUILLET 1972 pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la SPIE/BATIGNOLLES pour la réalisation de l'éclairage du plateau E.P.S. de CHATEAU MORANGE. - Montant de la dépense : 1 972 786 Frs CFA

ARRETE N° 200 en date du 18 JUILLET 1972 pour la passation d'un contrat d'honoraires entre la Commune de Saint-Denis et le Cabinet d'Etudes et de Topographie G. AUDRY et J. GARDRINIER pour des travaux de reproduction de contacts de la Commune de Saint-Denis. - Montant de la dépense : SOIXANTE SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ FRANCS CFA (67 285 Frs).

ARRETE N° 200 en date du 18 JUILLET 1972 portant paiement de l'abonnement à la revue "LA VIE PUBLIQUE" pour l'année 1972. - Montant de la dépense : QUATRE MILLE FRANCS CFA (4 000).

ARRETE N° 204 en date du 19 JUILLET 1972 relatif à la passation d'un avenant au marché du 25 JANVIER 1972, entre la COMMUNE de SAINT.DENIS et la COMPAGNIE MARSEILLAISE de MADAGASCAR pour la fourniture de denrées alimentaires diverses nécessaires au fonctionnement des Cantines Scolaires pendant le 1er semestre 1972. - Montant du marché : TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE HUIT CENTS FRANCS CFA (361 800).

ARRETE N° 206 en date du 21 JUILLET 1972 relatif au renouvellement du contrat d'assurance des bâtiments communaux et au paiement de la prime afférente à ce contrat à la Compagnie d'Assurance contre l'incendie "LA CREOLE", apéritrice des compagnies : G. F. A. - PRESERVATRICE - MUTUELLE DU MANS - ASSURANCES GENERALES ET FORTUNE. - Montant : UN MILLION NEUF CENT QUATORZE MILLE CENT QUATRE FRANCS CFA - 1 914 104 -

ARRETE N° 207 en date du 21 JUILLET 1972 relatif au paiement à Maître VINSON d'un mémoire concernant ses honoraires dans l'affaire "Commune de Saint-Denis contre Moutoussamy et autres". - Montant de la dépense : CENT CINQUANTE MILLE FRANCS CFA (150 000).

ARRETE N° 208 en date du 13 JUILLET 1972 relatif au renouvellement du contrat passé avec Madame MAILLOT Zénon pour l'exploitation du BAR de la REDOUTE.

ARRETE N° 209 en date du 27 JUILLET 1972 relatif au paiement à Maître Paul LEMERLE d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Monsieur FERRERE Louis Michel René. - Montant : QUATRE VINGT CINQ MILLE HUIT CENT TRENTE FRANCS CFA (85 830 Frs CFA).

ARRETE N° 210 en date du 27 JUILLET 1972 relatif au paiement à Monsieur HOCHÉ, Conservateur des Hypothèques à Saint-Denis, d'un mémoire pour la cession gratuite à l'Etat (Vice-Rectorat) par la Commune de Saint-Denis d'un terrain nu. - Montant : QUATORZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE FRANCS CFA (14 860 Frs CFA).

ARRETE N° 211 en date du 27 JUILLET 1972 portant paiement d'avenants d'assurance pour extension de garantie sur différents véhicules communaux entre la PRUDENCE AUTOMOBILE et la MAIRIE de SAINT-DENIS. - Montant : CENT QUATORZE MILLE TROIS CENT TRENTE FRANCS CFA (114 330 Frs CFA).

ARRETE N° 213 en date du 31 JUILLET 1972 relatif à l'augmentation du prix de location d'un immeuble appartenant à Madame BELON, utilisé comme école maternelle rue Maréchal Leclerc. - Montant de la location 100 000 Frs par mois à compter du 1er JUIN 1972.

ARRETE N° 214 en date du 31 JUILLET 1972 relatif au renouvellement d'une police d'assurance-incendie. - Montant : VINGT MILLE QUATRE CENT VINGT DEUX FRANCS CFA (20 422 Frs CFA) - pour un bâtiment communal.

ARRETE N° 218 en date du 7 AOÛT 1972 relatif au paiement à Monsieur Guy SARTRE, Commissaire enquêteur, d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune par la voie de l'expropriation de trois parcelles de terrain appartenant à Mesdames AMELIN et ESPITALIER. - Montant : TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS CFA (3 750 Frs CFA).

ARRETE N° 219 en date du 7 AOÛT 1972 relatif au paiement à Monsieur Guy SARTRE, Commissaire-enquêteur, d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune par la voie de l'expropriation d'un terrain appartenant à Mademoiselle LAVIT d'HAUTEFORT. - Montant : TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS CFA (3 750 Frs CFA).

ARRETE N° 220 en date du 7 AOÛT 1972, relatif au paiement à Madame Louise CAMLIMDIA d'une somme de 88 000 Frs CFA pour location de son terrain à la Commune.

*

*

*